Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada au Chargé d'Affaires par intérim des États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 16 août 1971

N° DFR-1483 Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à votre note N° 133 et annexe du 16 août 1971, concernant les accords conclus entre les Gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique au moyen des échanges de notes des 1er août 1951, 15 juin 1955, 12 juin 1961, 25 juin 1970 et 30 juin 1971 relatifs au coût et au fonctionnement du réseau continental de défense par radar et aux entretiens récents qui ont eu lieu entre les représentants du Gouvernement du Canada et du Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant de nouveaux arrangements financiers applicables au fonctionnement et à l'entretien des stations de radar Pinetree situées au Canada qui font partie de ce réseau.

Les propositions contenues dans votre note et annexe agréent au Gouvernement du Canada et il est entendu que votre note et la présente réponse, dont les versions anglaise et française font également foi, constitueront un accord entre nos deux Gouvernements sur ces questions, accord qui entrera en vigueur le 1er août 1971 et remplacera les accords conclus par les échanges de notes des 12 juin 1961 et 25 juin 1970 et, dans la mesure où elles sont en contradiction avec le présent accord, les dispositions des accords conclus au moyen des échanges de notes des 1er août 1951 et 15 juin 1955.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, MITCHELL SHARP

L'Honorable Rufus Z. Smith, Chargé d'Affaires par intérim des Etats-Unis d'Amérique, Ottawa.